

Règlement : Championnat de France Masters - Piscine

Couplé à un meeting si besoin

1. Catégories concernées

- ✓ Ensemble des catégories Masters définies dans le règlement sportif national.
(Individuels : M1 35-44 ans/M2 45-54ans/M3 55-64 ans/M4 65-74ans/M5 75-84 ans)
(Relais : catégories définies sur la base de la somme des âges des nageurs)
- ✓ Aucun sur-classement n'est autorisé.

2. Modalités de participation

- ✓ La participation est libre.

3. Matériel

- ✓ Matériel conforme au règlement sportif national.

4. Programme

- ✓ La compétition se déroulera sur 4 sessions sur 2 journées, en bassin de 50 m.

Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
50mSF H	400mBI H	50mSF F	400mBI F
800mSF F	100mIS F	800mSF H	100mIS H
50mBI H	100mSF H	50mBI F	100mSF F
100m BI F	200mSF F	100mBI H	200mSF H
400mSF H	400mIS H	400mSF F	400mIS F
50mAP F	200mBI F	50mAP H	200mBI H
4x100mSF H		4x100m SF F	4x100m Multi Mixte (MM)

Le relais Multi Mixte (MM) est composé de 2 hommes, (un nageur en bi-palmes conformes au règlement national et un nageur en monopalme ou bi-palmes) et 2 femmes (une nageuse en bi-palmes conformes au règlement national et une nageuse en monopalme ou bi-palmes). L'ordre des relayeurs est libre.

5. Engagements

- ✓ Le nombre d'engagements individuels est limité à 4 courses.
- ✓ Les clubs peuvent engager plusieurs équipes de relais dans chaque catégorie

6. Relais

- ✓ Lors des engagements il est impératif de préciser la catégorie dans laquelle est engagé chaque relais, (noms, ordre et âge des relayeurs)
- ✓ Il sera possible de modifier la composition d'un relais sur le lieu de la compétition, à condition que la modification soit compatible avec la catégorie dans laquelle le relais a été initialement engagé. Si ceci est impossible, le relais ne pourra concourir que dans sa configuration d'origine.
- ✓ L'ordre précis des relayeurs peut être modifié en début de session.
- ✓ Catégories donnant lieu à récompense :
 - Relais R1 (de 140 - 179 ans)
 - Relais R2 (de 180 - 219 ans)
 - Relais R3 (de 220 - 259 ans)
 - Relais R4 (à partir de 260 ans)

Les catégories des relais s'obtiennent par addition des âges des participants à l'année de la licence FFESSM

Exemple pour 2022 : *Relayeur 1 né en 1973 = 49 ans*
 Relayeur 2 né en 1953 = 69 ans
 Relayeur 3 né en 1978 = 44 ans
 Relayeur 4 né en 1983 = 39 ans *soit un relais de 201 ans => R2*

7. Classement, récompenses

- ✓ Classement individuel par course, par catégories et par sexe.
- ✓ Classement des relais par catégorie.

Si dans une catégorie il y a moins de 3 nageurs (ou moins de 3 équipes pour les relais) classés, aucun titre de champion ou vice-champion de France ne sera décerné, et les récompenses seront remises au pied du podium.